



Mandat 2003-2006

Mot du comité exécutif



Réunion du conseil fédéral

26. 27 et 28 mai 2004



Mot du comité exécutif

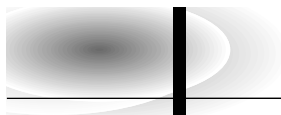
Délégués-es,

Au nom du comité exécutif, je vais maintenant vous présenter le mot d'ouverture en souhaitant d'abord la bienvenue à vous toutes et vous tous, délégués-es au conseil fédéral de la fin de l'année d'enseignement 2003-2004. Je veux présenter aux nouvelles et aux nouveaux des salutations particulières et les inviter à ne pas hésiter à intervenir dans les débats : le succès de réunions telles que le présent conseil repose sur la richesse de nos échanges d'idées et d'expériences.

La fonction des rencontres régulières du conseil fédéral est de prendre acte du travail accompli à la fédération en lien avec les mandats du congrès, mais aussi d'envisager le travail à faire dans la prochaine période, tout en appréciant la conjoncture politique générale et en particulier celle du domaine de l'éducation. Si nous tenons à relever certains aspects de cette conjoncture, en particulier au plan international, c'est pour affirmer notre volonté de répondre présent, et de manière collective, aux appels de solidarité. Dans le contexte actuel, une attention particulière doit être portée à la lutte sociale et politique au Québec et c'est pourquoi l'exécutif a convenu d'étendre un peu le mot d'ouverture, en vue de préparer la discussion quant aux suites à donner à l'obtention du mandat de grève générale politique à la CSN. Nous terminerons donc ce mot en abordant cette question de façon plus exhaustive.

La guerre en Irak, les élections américaines et la situation en Palestine

La guerre en Irak se poursuit dans un contexte où la crédibilité de l'administration de Bush chute. Récemment, avec le dévoilement des tortures et des sévices que faisaient subir les soldats américains aux prisonniers irakiens, de plus en plus de voix s'expriment aux États-Unis pour que l'armée américaine se retire de l'Irak. Mais Bush ne l'entend pas ainsi et a annoncé qu'il n'envisage pas de retrait des troupes. Lundi dernier, il a même dit que la présence militaire américaine pourrait s'accroître après juin, date de la supposée souveraineté



retrouvée. Cette déclaration a été faite au moment où s'intensifie la demande populaire pour un retrait complet des troupes armées.

Bush avait voulu une « guerre-éclair » en Irak mais plus d'un an après, la situation s'enlise et pourrit, ce qui commence à peser lourd à l'intérieur comme à l'extérieur des États-Unis. Nous n'avons qu'à penser aux difficultés du Gouvernement britannique, d'une part, et à l'État espagnol où un retrait des troupes a été décidé immédiatement suite à l'élection des socialistes, d'autre part.

La guerre en Irak, et plus généralement la lutte antiterroriste, a fait monter la pression un peu partout dans le monde contre les populations musulmanes. L'État israélien a aussi accentué ses attaques dans les camps de réfugiés, décapitant à deux reprises le mouvement politique islamique du peuple palestinien. C'est à la suite de ces événements qu'un mouvement massif demandant la poursuite d'un plan de paix s'est manifesté en Israël.

C'est dans ce contexte que les difficultés des ressortissants originaires de pays musulmans se sont accentuées, entre autres, au Canada. On pense à l'affaire Arar survenue un peu plus tôt cette année, mais aussi à l'affaire Mohamed Cherfi sur laquelle nous reviendrons au cours du conseil. Pour peu qu'on s'intéresse aux droits de la personne, on ne peut rester indifférent au sort de ce collègue enseignant d'origine algérienne.

Dans le droit fil des décisions prises au dernier congrès à Rimouski, la FNEEQ avait entrepris de participer à l'organisation d'une conférence centrée sur l'éducation à Ramallah en Palestine. Différentes difficultés sont apparues dans la réalisation de ce projet. La situation politique internationale et celle qui existe en Palestine l'expliquent en partie. Toutefois, la relance de ce projet avec des objectifs plus réalistes devrait nous permettre de relever ce défi que nous nous sommes fixé depuis l'an dernier.

Nous devons réussir à tenir cette conférence en octobre prochain. Ramallah accueille régulièrement plusieurs journalistes ainsi que de nombreuses délégations étrangères. D'autres groupes s'y sont rendus cette année.

Le projet est certes audacieux mais il est sécuritaire, selon les informations offertes par le groupe palestinien Teachers Creativity Center (TCC). Nous profitons du présent conseil pour lancer un dernier appel pour vous demander de vérifier si l'une ou l'un de vos membres souhaite participer à l'événement auquel la FNEEQ s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour en faire un franc succès.

Au dernier congrès de la FNEEQ en mai 2003, notre réflexion sur l'action internationale a permis, entre autres, de rechercher un meilleur arrimage avec le travail des syndicats. Rappelons qu'une recommandation adoptée par le congrès invitait ces derniers à désigner des responsables à l'action internationale. Plusieurs syndicats ont donné suite à cette recommandation et il faut persévérer en ce sens : nous sommes convaincus que cela permettra de poser, comme fédération, encore plus de gestes concrets de solidarité.

La situation politique dans l'État canadien

Plus près de chez nous, dans l'État canadien, le prochain mois sera électoral. Paul Martin, Premier ministre non élu du Canada, a déclenché finalement des élections générales avant l'été, à la limite de ce que pouvait permettre le calendrier. Plusieurs provinces canadiennes récemment ont connu des élections et jusqu'à présent, dans la plupart des endroits, les résultats ont amené des gouvernements qui reprenaient allègrement le credo néolibéral, qui semble particulièrement à la mode en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve. En effet, les secteurs public et parapublic de ces provinces ont subi ces dernières semaines des offensives très dures. Même si, à l'instar du Québec, les populations pourront indiquer clairement aux prochains rendez-vous électoraux « qu'elles n'avaient pas voté pour ça », il ne faut pas attendre, pour réagir, qu'une bonne partie du mal soit fait. Entre temps, on peut craindre qu'une élection de l'équipe libérale de Paul Martin ne constitue un renforcement de l'offensive contre les protections sociales.

Nous croyons qu'au Québec, il existe une insatisfaction très grande à l'endroit du gouvernement libéral d'Ottawa. Elle est alimentée, entre autres, par le scandale des commandites, qui constituent non seulement une dilapidation éhontée des fonds publics, mais qui ont été en plus une injure au peuple québécois. Il faut

rappeler que ce sont les libéraux de Paul Martin qui ont, sous sa gouverne aux finances, disséminé pour 1 milliard de \$ de la caisse de l'assurance-emploi en subventions de toutes sortes. Or, ce gouvernement veut maintenant avoir un mandat pour gouverner !

Mais gouverner pour qui ? Les gouvernements provinciaux semblent tous alignés à la même enseigne au Canada, celle où on cherche à étendre la place du secteur privé dans les services publics, à l'instar des orientations préconisées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Rappelons que l'équipe Martin est l'aile pro-mondialiste dans l'État canadien, celle qui s'aligne sur les intérêts de « l'establishment économique ». Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question au cours du présent conseil, à travers une activité de formation portant sur l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et sur ses impacts en éducation, avec une présentation de la section québécoise de l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (ATTAC).

L'orientation du clan Martin en matière d'éducation inquiète aussi le *Réseau pour une éducation publique* qui regroupe l'ensemble des organisations syndicales dans le monde de l'éducation au Canada et au Québec. À l'initiative de ce réseau, un débat contradictoire se tiendra bientôt à Montréal, afin d'éclairer la population sur les projets en éducation des différents partis politiques qui se présentent en campagne électorale fédérale. Rappelons que le gouvernement libéral de Martin a déjà réaffirmé sa volonté de renforcer les solutions du type des régimes d'épargne étude (REE).

De façon unanime, cette approche est dénoncée par le réseau, car elle heurte directement le caractère public du système d'éducation. En effet, cette approche exerce nécessairement une pression à la hausse des droits de scolarité dans les universités. Elle se base sur le choix individuel pour déterminer quelle institution obtiendra du financement au détriment de la hausse des transferts fédéraux en enseignement supérieur. Cette approche est un premier pas vers des bons d'éducation, solution importée des États-Unis que l'ADQ avait reprise aux dernières élections.

La dernière Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités a soulevé à nouveau les besoins accrus des institutions universitaires. Le budget provincial du ministre Séguin n'a rien fait pour reconnaître cet état de fait. Toutefois, il est certain qu'une partie du problème réside dans le déséquilibre fiscal et nous ne manquerons pas, avec la CSN, de soutenir la nécessité d'une hausse des transferts fédéraux aux provinces en éducation, en particulier pour l'enseignement supérieur.

Parallèlement, la lutte pour l'amélioration des conditions de travail du personnel enseignant ne peut pas connaître de répit. De ce point de vue, on doit ici saluer l'énorme bataille collective que les syndicats de chargé-es de cours ont engagée depuis quelques années, dans un contexte difficile au plan du financement.

Le combat des charge-es de cours pour leur reconnaissance

Le présent cycle de négociation regroupée des syndicats de chargé-es de cours est en voie de complétion actuellement, avec l'accélération des discussions entre le syndicat et l'Université du Québec à Rimouski.

Après trois semaines de grève, le SCCUQO et le SCCCUL ont conclu des ententes comportant des gains importants. Il en est de même pour les trois autres syndicats du réseau UQ à la FNEEQ, soit le SCCCUQ, le SCCCUQAT et le SCCCUQAC. Rappelons aussi qu'à l'automne dernier, les tuteurs et tutrices de TÉLUQ ont conclu une entente importante qui a marqué un tournant en profondeur dans les relations de travail. Par ailleurs, le SCCCUM poursuit ses négociations sur la question de la retraite et les chargé-es de cours à Concordia préparent leur prochain cycle de négociation.

Dans tous les cas où des ententes ont été conclues, les gains sont très appréciables; notamment sur le plan de la rémunération, de la participation des chargé-es de cours à la formation des étudiantes et des étudiants, de leur intégration à la vie universitaire et des conditions d'accès à la prestation de cours et à la retraite.

Les conditions de travail et de rémunération des chargé-es de cours universitaires ont donc connu un bond

gigantesque partout au Québec depuis 5 ans environ. La mobilisation et la négociation combinées de tous ces syndicats, pendant toutes ces années, ont permis aux enseignantes et aux enseignants chargés de cours dans les universités de voir leur travail mieux reconnu et valorisé. Ces batailles ont permis de faire reculer les frontières de la précarité dans l'enseignement supérieur et se sont conclues par des victoires qui sont autant d'inspirations pour les syndicats de la FNEEQ. Les gains quantitatifs importants qui en résultent posent de manière plus pressante la question de l'accès à un nouveau statut pour une partie des chargé-es de cours, celui de chargé d'enseignement, voire de professeur. Ce dernier sujet est actuellement en discussion dans plusieurs universités, le SCCCUQ poursuivant une importante négociation là-dessus.

Cette lutte continue en vue de la reconnaissance du travail des chargé-es de cours a amené des retombées importantes sur le plan des conventions collectives, mais elle permet aussi des avancées au plan politique. Lors de la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités, le succès de l'intervention de la FNEEQ aux audiences a été remarquable et nous avons obtenu notamment l'engagement du ministre Pierre Reid de tenir une enquête sur la condition enseignante chez les chargé-es de cours dans les universités. Cette enquête devrait permettre, entre autres, de repérer les obstacles à la définition d'un nouveau statut pour les chargé-es de cours.

La deuxième phase de la gouvernance de l'équipe libérale au Québec

Avec la prochaine année, nous entrerons dans une deuxième phase de la gouvernance de l'équipe libérale au Québec. Ce sera une période charnière, qui indiquera si le gouvernement va oser accentuer ses attaques ou s'il poursuivra plutôt son mouvement de prudence en allégeant la pression sur les travailleuses et les travailleurs du public ou du privé.

La première année de mandat du gouvernement libéral a été le théâtre de mobilisations imposantes, à l'automne comme au cours du printemps. Elle fut marquée par l'adoption de lois en matière de santé, de sous-traitance et plus généralement de syndicalisation. Toutes ces lois visaient à offrir au patronat des moyens

accrus pour faire pression à la baisse sur les conditions de travail du personnel salarié en santé, mais aussi dans le secteur privé. Et, malgré la mobilisation sociale importante qu'il a générée, Jean Charest a confirmé lors du conseil général du PLO, à la mi-mai, qu'il gardait le cap sur sa « *modernisation* » du Québec.

La deuxième année semble être axée plus spécifiquement sur des dispositifs visant la « réingénierie » de l'État. Monique Jérôme-Forget a annoncé pour sa part, il y a deux semaines, qu'elle voulait mettre en place à l'automne prochain les éléments de cette modernisation ou « réingénierie ». Nous devons donc craindre une nouvelle phase d'attaques qui viseront les services publics, et plus spécifiquement la fonction publique.

La réforme au secondaire et l'ordre professionnel

Tous les projets en perspective en éducation seront vraisemblablement mis en place dans la prochaine année. On parle ici de la réforme au secondaire et de l'ordre professionnel.

En effet, la prochaine année scolaire sera aussi la première année de la mise en œuvre officielle de la réforme au secondaire. Après un dernier report d'un an, la réforme sera donc finalement implantée. Son impact sur les conditions de travail et les conventions collectives devrait se faire sentir très bientôt. Nos syndicats sont prêts à aménager leur convention pour mieux les adapter aux nouvelles réalités qu'impose cette réforme, mais il est hors de question de voir la tâche des enseignantes et des enseignants s'alourdir.

Par ailleurs, l'ordre professionnel est une pièce maîtresse des projets ministériels pour augmenter l'encadrement du travail des enseignantes et des enseignants du préscolaire, du primaire et du secondaire, et ce, malgré l'avis contraire exprimé par l'Office des professions (OPO). À l'instar de l'Office, nous répétons qu'un tel ordre n'est pas nécessaire pour protéger le public. Rien ne serait ajouté par -là à une profession déjà bien encadrée. Mais ce projet est en continuité avec les orientations gouvernementales en matière d'éducation : il vise à accentuer le désengagement de l'État en remettant à un organisme qu'il crée lui-même des fonctions de contrôle et d'inspection de la profession enseignante, tout en profitant au passage de

l'occasion d'accroître la portée des contrôles.

La bataille contre la mise en place d'un tel ordre est bien engagée dans les syndicats de la FNEEQ. Les membres des syndicats du regroupement privé ont signé massivement la pétition que la FNEEQ a fait circuler, à l'instar de celle de la CSQ dans les commissions scolaires. Représentant un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants d'institutions privées, la FNEEQ ajoute ainsi à la démonstration que le personnel enseignant ne veut pas d'un tel ordre. Mentionnons que la FNEEQ et la CSN ont d'ailleurs rencontré les responsables au ministère de l'Éducation à ce sujet, pour faire valoir notre point de vue quant à cet ordre, en parallèle aux rencontres effectuées par la CSQ sur cette question. Malgré ces représentations, il semble bien que le gouvernement libéral veuille aller de l'avant avec le projet, si bien qu'il faudra sans doute accentuer la lutte à l'automne.

Par ailleurs, il vaut la peine de souligner deux règlements dans les négociations entre des syndicats et les institutions privées suivantes : l'École Vanguard et l'École secondaire St-Joseph de St-Hyacinthe. Ces deux règlements ont en commun d'avoir contré les visées patronales d'augmenter la tâche enseignante ou le temps de présence à l'école. Dans le cas de l'École Vanguard, une école pour les élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage, des gains au niveau des salaires (parité complète avec le public) et des assurances sont aussi à noter. Quant à l'École St-Joseph, qui en est à sa deuxième convention collective, les gains sont surtout du côté de la reconnaissance et des libérations syndicales.

La bataille des cégeps

La campagne *À la défense du réseau collégial* que nous avons engagée à l'hiver est une bataille de première importance pour la FNEEQ. Elle est au cœur d'un des fondements politiques de la fédération : la lutte pour l'accessibilité la plus complète à l'enseignement supérieur. Il est certain que cette lutte est partagée par tous les syndicats de la fédération. Elle constitue toutefois une raison d'être des secteurs cégep et université de la

fédération, qui regroupent la grande majorité du personnel enseignant en l'enseignement supérieur au Québec.

Il est clair que les cégeps, qui constituent un réseau public d'institutions postsecondaires gratuites et entièrement financées par l'État, ne cadrent absolument pas avec la mise en place et l'extension d'accords commerciaux pour lesquels le secteur de l'enseignement supérieur est ciblé comme une source énorme de profits potentiels.

Le gouvernement de Jean Charest ne s'y trompe pas : la « rénovation » des cégeps est partie intégrante de la « réingénierie ». Dans un discours prononcé devant 700 personnes du milieu de s affaires le 27 avril dernier, la présidente du Conseil du trésor, madame Monique Jérôme-Forget, a indiqué que les cégeps font partie des projets prioritaires en vue de la « *modernisation de l'État* » ! Elle a ainsi confirmé, si besoin était, que les projets réels du gouvernement sont de réduire les responsabilités de l'État en matière d'accès à l'enseignement supérieur, pendant que le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, tente encore de nous faire croire que son *Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial* s'inscrit dans une démarche démocratique en vue d'améliorer cet ordre d'enseignement.

Depuis qu'il a annoncé son intention de tenir un tel forum l'an dernier, différentes propositions farfelues ont été avancées : abolition des cégeps, le transfert de la formation technique au secondaire, le rapatriement de la formation professionnelle au cégep, le démembrement de la formation préuniversitaire. La Fédération des cégeps n'a pas manqué d'y ajouter son projet : la constitution de collèges autonomes qui disposent de l'ensemble des leviers pédagogiques et administratifs pour déterminer les programmes, les diplômes, les conditions de travail, bref un véritable démantèlement du réseau collégial public.

La mobilisation que la FNEEQ a engagée depuis le début de l'hiver vise à faire entendre le plus largement possible les voix en faveur des valeurs fondatrices des cégeps. De cette manière, nous voulons démontrer non seulement l'actualité de ces valeurs, mais aussi l'adhésion large qu'elles suscitent. De plus, cette mobilisation

visé à combattre les différents projets des fossoyeurs des cégeps.

D'ores et déjà, la crédibilité de ce forum est largement entamée. La manière avec laquelle le gouvernement a organisé ce forum, sans égard ni au personnel des collèges, ni aux étudiantes ou aux étudiants, sème déjà le doute sur cette opération politique. Les interventions menées par les syndicats dans les collèges ont aussi affaibli les positions des directions de collège et mis en lumière le peu de représentativité de ces dernières. Enfin, grâce, entre autres, au travail de la FNEEQ, des dissensions sont maintenant connues du côté des commissions scolaires et du côté des recteurs des universités. Nous devons poursuivre cette intervention maintenant au plan national, en mobilisant le plus d'enseignantes et d'enseignants possible à Québec le 9 juin prochain.

Tous les syndicats de la fédération sont invités à appuyer la campagne de mobilisation en faveur des cégeps. Des moyens importants sont mis en œuvre par la fédération, mais aussi par la CSN, pour faire de l'événement du 9 juin un succès. Le prochain conseil confédéral a été déplacé à Québec, ce qui favorisera notre participation aux événements parallèles au forum ministériel. Plusieurs centaines de personnes sont attendues pour l'occasion, en provenance de tous les collèges du Québec. Nous invitons en particulier les syndicats de la région de Québec, ainsi que les enseignantes et les enseignants des institutions privées de la fédération oeuvrant au collégial, à manifester leur appui à la campagne en faveur des cégeps. La mobilisation du 9 juin prochain est non seulement importante pour faire échec aux idées d'abolition des cégeps, mais aussi pour promouvoir les valeurs d'accessibilité à l'enseignement supérieur qu'incarne depuis plus de 35 ans le réseau collégial public et gratuit sur tout le territoire au Québec.

Le succès de cette activité parallèle au forum est crucial également pour la suite du combat que nous devons assurément poursuivre à l'automne. Déjà, il semble que l'on s'affaire au Ministère à préparer une commission parlementaire qui permettrait d'introduire des modifications à la loi des collèges, et ce, malgré le fait que le forum ne soit même pas commencé. Après la mascarade d'une consultation publique, tout indique que le Ministre sera tenté par l'avenue du démantèlement que propose la Fédération des cégeps.

Une telle charge du gouvernement à l'endroit des cégeps pourra paraître moins provocante pour la population, voire pour nos propres membres. Mais placer le réseau des cégeps sur la voie du démembrement remettrait tout autant en question les valeurs fondatrices des cégeps que leur abolition. Le travail de vulgarisation des enjeux auprès du grand public et le travail de mobilisation auprès de nos membres seront manifestement de toute première importance : nous devons travailler dès maintenant à définir les perspectives qui permettront de relever ces deux défis.

À ce chapitre, il faudra encore plus compter sur un front commun des organisations qui, au sein des cégeps, partagent une vision commune du réseau collégial public. La Coalition-cégeps est un véhicule qui permet de faire entendre la voix de celles et de ceux qui font le cégep au quotidien. Elle est très importante dans le contexte actuel et doit être entendue le plus largement possible.

Toutefois, cette coalition au sein des cégeps ne pourra à elle seule arrêter le gouvernement dans sa volonté de démanteler les cégeps, si un tel projet est lié à son plan de « réingénierie ». Nous devons aussi compter sur le mouvement général de contestation du gouvernement Charest, qui se développe dans tous les secteurs économiques et sociaux au Québec. Nous devons dresser un mur devant les plans de démolition de ce gouvernement et maintenir au maximum les pressions politique et sociale afin qu'il ne puisse mener ses projets à terme.

Nous sommes prêts à discuter de l'amélioration de l'enseignement collégial, mais à la condition expresse que leur mission ne soit pas pervertie.

Vers une grève générale contre le gouvernement Charest

À l'instar de la CSN, qui a constaté, lors de son conseil confédéral du 17 mai dernier, avoir obtenu le mandat d'une grève générale de 24 heures de la part de syndicats qui représentent 175 000 membres sur les

280 000 au total que la CSN représente, la FNEEQ a aussi obtenu le mandat d'une majorité de membres, représentés par plus de 30 syndicats.

Des débats sur la grève et la situation politique au Québec se sont déroulés dans des syndicats des trois regroupements. Il est certain que le mouvement prend racine de manière plus importante dans le secteur public de la fédération, qui regroupe les syndicats d'enseignantes et d'enseignants de cégep. Les projets de Charest en regard des cégeps, comme nous venons de l'évoquer, heurtent directement les membres de la FNEEQ dans ce regroupement. Toutefois, des débats se sont aussi tenus dans des syndicats du personnel enseignant d'institutions privées ou dans les syndicats de chargé-es de cours des universités. Rappelons aussi que les discussions dans les universités ont eu lieu malgré le contexte de fin de négociation, alors que plusieurs syndicats ont été sollicités sur le plan de la mobilisation, ces derniers mois, en lien avec leurs négociations.

Nous pouvons donc constater que la FNEEQ est mandatée pour décider, avec les autres organismes de la CSN, du moment opportun pour exercer un tel mandat. Et l'exécutif tient à affirmer haut et clair, devant le conseil fédéral, qu'il entend tout mettre en œuvre pour qu'un tel mandat soit exercé dans les délais les plus rapprochés, dans la mesure où les conditions de son exercice seront réunies.

Nous croyons important de garder le cap sur l'exercice d'un tel mandat. Plusieurs raisons nous portent à croire que plus nous attendrons pour le faire, plus grandes seront les chances que d'autres préoccupations n'entraînent des syndicats du secteur public à s'éloigner de la volonté de l'appliquer.

À l'instar du conseil confédéral du 17 mai dernier, nous prenons acte que la question du moment de l'exercice de ce mandat doit être soumise à l'impératif d'atteindre une concertation intersyndicale sans équivoque. Le caractère intersyndical du mandat ne peut être contourné : il a été un élément important dans les débats menés dans les syndicats, et il traduisait une volonté très profonde de constituer un authentique front unifié des organisations syndicales dans le but de faire la démonstration d'une généralisation du mouvement de

contestation du gouvernement Charest.

Toutefois, il est certain que nos membres, en optant pour la grève politique dans ces conditions, ont mandaté du même coup la CSN pour prendre les moyens nécessaires à la réalisation de l'unité intersyndicale. Mais pour l'exécutif de la FNEEQ, cette volonté traduit davantage une aspiration à la constitution d'un front large de contestation des politiques de Charest, plutôt qu'une conception absolue de l'unité intersyndicale. Il nous semble évident que des syndicats du secteur privé, ainsi que quelques-uns du secteur public, ne seront pas tous au rendez-vous. Il importe dans ce sens que nous prenions maintenant la peine de définir ce que nous croyons, en termes d'intersyndicale, une adhésion suffisamment large pour justifier l'exercice du mandat.

Il est certain que les trois groupes principaux, la CSN, la CSQ et la FTQ, sont parties intégrantes de cette perspective intersyndicale. Or, il est connu maintenant que la CSQ a obtenu un mandat semblable pour exercer une grève générale de 24 heures. Un autre syndicat du secteur public, le SFPO, est dans le même cas. La FTQ, pour sa part, n'a pas encore indiqué ses intentions. Bien que des sections locales dans le secteur public aient obtenu le même mandat, la situation au sein de la FTQ semble plus complexe.

En ce qui concerne la FNEEQ, l'exécutif croit que l'unité intersyndicale recherchée pour l'exercice du mandat de grève sociale implique que des sections de la FTQ, en provenance du secteur public et du secteur privé, soient au rendez-vous. Mais nous ne croyons pas que le mandat obtenu de nos assemblées doit être vu comme exigeant une implication complète de la FTQ : une perspective d'action unitaire ne signifie pas que tous les syndicats de la FTQ soient au rendez-vous. Nous estimons qu'il est important de ne pas se commettre à une conception figée de l'intersyndicale qui serve de prétexte à nous éloigner d'un mandat légitime de contestation du saccage auquel le gouvernement Charest voudrait se livrer.

Il est certain qu'une composante essentielle du mouvement syndical québécois, comme la FTQ, ne peut pas être exclue de l'unité intersyndicale nécessaire au déclenchement d'un mandat de grève générale de protestation. Cette condition d'exercice en intersyndicale a été un argument qui a permis de convaincre

plusieurs assemblées quant à la crédibilité de la démarche syndicale. Si la FTQ ne s'associe pas à l'appel à la grève, si des sections de syndicats des secteurs public et privé québécois n'y sont pas impliquées, il faudra manifestement refaire le point.

Le gouvernement de Jean Charest ne manque pas une occasion pour suggérer que, finalement, le mouvement de contestation de ses politiques peut se résumer aux volontés syndicales d'un secteur public qui prépare ses négociations collectives. Nous ne pouvons pas l'empêcher de tenir ce discours, mais cela ne doit pas nous détourner de nos objectifs, ni nous amener à baisser les bras.

Avec la conjoncture qui s'annonce, nous croyons important de faire tout ce qui est nécessaire pour que les travailleuses et les travailleurs de tous les secteurs de la société manifestent leur refus des politiques mises en œuvre par le gouvernement, en l'avertissant que s'il persévère le coût politique sera majeur. Nous demeurons convaincus qu'il est possible qu'un authentique mouvement intersyndical soit au rendez-vous. Les annonces de « réingénierie » du gouvernement Charest n'offrent pas de répit à la lutte sociale et constituent autant d'occasions pour alimenter les foyers de la contestation politique. C'est pourquoi la FNEEQ doit s'engager à maintenir la mobilisation, afin de répondre à l'appel de l'exercice de la grève sociale le plus tôt possible.

Délégués-es,

Bon débat, vive le syndicalisme et vive la FNEEQ-CSN.

Merci !